

Débat - Mardi 18 juin 2019 - 8h30 à Paris
Modernisation de la dépense publique : de grands acteurs témoignent

Dans le cadre de la modernisation budgétaire et comptable, la centrale d'achat public – un des principaux facturiers de l'Etat - organise un débat avec des ministères et des opérateurs d'Etat autour de 2 thèmes : Simplification et fluidification de la chaîne comptable et Dématérialisation et digitalisation des processus.

Partages d'expériences, difficultés rencontrées, échanges sur de nouvelles pratiques qui émergent, changements règlementaires et d'outils... Quelles actions mettre en place dans une recherche de gains d'efficience ? Comment améliorer les délais de paiement ?

A l'occasion de ce rendez-vous, de grands témoins apporteront leurs expériences et premiers éléments de réponse à ces questions.

Mardi 18 juin de 8h30 à 13h
Les jardins de Saint-Dominique – 49-51 rue Saint-Dominique - Paris 7^e

Confirmation de votre présence par mail : fbernard@ugap.fr

Table-ronde 1

Simplification et fluidification de la chaîne de dépense et de paiement : échanges autour de la démarche de rupture (service fait tacite, allégement du contrôle ...).

Témoin : Emmanuel Millard, Directeur Général Adjoint, groupe COALLIA

Intervenants :

- Mikaël Trigaut, directeur adjoint - **Plate-Forme Régionale des Achats de l'Etat**, région Hauts-de-France
- Catherine Bossaert, Cheffe du bureau de la commande publique et de la performance - **Ministère de l'Intérieur**
- Anaïs Casanova, Directrice adjointe chargée des achats - **Office Français de l'Immigration et de l'Intégration**
- Isabelle Vandiedonck, Directrice financière et comptable, **UGAP**

Table-ronde 2

Dématérialisation et digitalisation des processus de dépense : débat sur l'outillage portant sur la digitalisation.

Témoin : Régine Diyani – Directrice - Agence pour l'Informatique Financière de l'Etat

Intervenants :

- Pascale Pradels, cheffe du département comptable ministériel, **Ministère de la Justice**
- Emmanuel Spinat, Sous-directeur à la direction des finances et des achats – **Mairie de Paris**
- Olivier Touvenin, Chef du service comptable de l'Etat - **Direction Générale des Finances Publiques**
- Marie-Anne Clerc, Directrice économique, financière et des systèmes d'information – **Office National des Forêts**

Clôture par Nadi Bou Hanna, Directeur interministériel du numérique - Direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'Etat.

À propos de l'UGAP

L'UGAP est un établissement public placé sous la double tutelle des ministres chargés de l'Action et des Comptes publics d'une part, et de l'Éducation nationale d'autre part. Seule centrale d'achat public généraliste nationale, l'UGAP est un acteur spécifique de l'achat public dont l'activité globale s'élève à plus de 4 milliards d'euros HT répartis en 3,5 milliards d'euros d'activité de grossiste (achat pour revente) et 520 millions d'euros d'achats réalisés en direct par les entités publiques sur les marchés de gaz et d'électricité passés par l'UGAP pour leur compte en tant qu'intermédiaire.

Ses clients sont principalement les collectivités territoriales, les administrations et les établissements publics de l'Etat, le secteur social et les établissements publics de santé.

L'UGAP, au travers des achats qu'elle réalise, constitue un outil de la mise en œuvre des politiques publiques, en matière de rationalisation de la dépense, de développement durable, de soutien aux PME, à l'emploi local et à l'innovation. Environ 53% des entreprises titulaires d'un marché sont des PME et 27% des ETI.

L'UGAP est attributaire du label "Relations Fournisseur et Achats Responsables", décerné par la Médiation des entreprises et le Conseil national des achats. La centrale d'achat est également membre associé de la French Tech.

Pour en savoir plus : www.ugap.fr